

Cathédrale de Lausanne A l'origine...

A propos de la Réflexion de M. Jacques-André Haury intitulée «Pour une nouvelle statue de Marie à la cathédrale» (24 heures du 23 décembre 2016).

Dans l'éducation solidement catholique qui m'a été donnée dans la première moitié du XXe siècle, jamais il n'a été question d'«adorer» la Vierge Marie, car le premier commandement du Décalogue y gardait sa pleine valeur. Nous avons de tout temps porté à la Sainte Vierge des sentiments de vénération - l'ange Gabriel ne l'a-t-il pas abordée par ces paroles inouïes: «Salut, pleine de grâce, tu es bénie entre toutes les femmes» (Luc 1: 26)? - et de confiance: l'écoute que Jésus porte à Marie apparaît dans le récit des noces de Cana. Jésus n'avait pas encore l'intention de manifester sa divinité, mais, à la prière de sa mère, il a réalisé son premier miracle, cela pour éviter toute ombre à la joie d'un repas de fête.

A l'origine, l'accueil que Marie offre à chaque arrivant était symbolisé par une statue placée entre les deux tours de la cathédrale, au-dessus de l'accès principal. De là-haut, elle présentait à son Fils - avant l'adjonction du portail Montfalcon - toute la région s'étendant vers l'ouest au pied de la colline de la Cité pour qu'il la bénisse. Qui lève les yeux dans ce qui est devenu le narthex aperçoit les restes tronqués de cette madone.

Irène Strelbel, Pully

Où est l'adultère?

A propos de la lettre de lecteur de M. Armin Kressmann intitulée «Pour une Marie protestant» (24 heures du 3 janvier 2017).

Très choquée par la réflexion de M. Kressmann, pasteur à Vevey, je me permets de protester contre cette Marie «protestant» décrite dans sa lettre de lecteur.

Je suis moi-même catholique pratiquante, mais très respectueuse de l'Eglise réformée, dont je salue le souci de placer la Parole de Dieu au centre de sa foi. M. Kressmann écrit, entre autres: «Marie, une femme normale qui, en l'occurrence, commet une faute, ce qu'on appelait autrefois un adultère...» Marie répond à l'ange qui lui annonce qu'elle enfantera un fils du nom de Jésus (selon Luc 1: 34 de la TOB): «Comment cela se fera-t-il puisque je suis vierge?» Et, toujours selon la TOB, l'ange répond: «L'Esprit saint viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de Son ombre», etc.

Où est l'adultère? M. le pasteur ajoute, comme pour arranger ce «faux pas» de Marie: «Mais Dieu, par Son Esprit, s'engage, comme pour nous tous et toutes qui commettons des fautes», etc. Avec tous les protestants qui le croient comme nous les catholiques: Marie est vierge au moins en portant son fils Jésus, parole d'Évangile! Donc les propos de M. Kressmann s'en écartent, ma foi! Mais, là où je le rejoins, c'est dans mon souhait d'avoir un jour dans mon Eglise des femmes prêtres.

En conclusion, je salue la belle statue de la Vierge Marie qu'un artiste avisé façonnera pour le porche de la cathédrale de Lausanne.

Anne-Marie Beffa, Aigle

Forta Au DETEC de jouer!

A propos de l'article intitulé «FORTA séduit les exécutifs de gauche» (24 heures du 10 janvier 2017).

Il est réjouissant de constater que même à gauche il se trouve des esprits clairvoyants capables de surmonter, au moins l'espace d'un scrutin, les rigidités doctrinales qui sont trop souvent l'apanage de leurs partis.

Autre élément instructif de l'article: l'énumération des projets «phares» qui touchent l'arc lémanique; elle est fort éloquent et montre que les

besoins financiers sont importants; il en va sans doute de même pour de nombreuses autres régions du pays. Cela étant et quel que soit le courant politique auquel il accorde sa sensibilité, le citoyen helvétique doit pouvoir raisonnablement espérer que les fonds rendus disponibles par le FORTA seront utilisés de manière efficace, rationnelle et responsable, la meilleure manière de se conformer au principe de la proportionnalité.

On est donc en droit d'attendre que le DETEC sache maîtriser les pulsions perfectionnistes et les dérives technocratiques qui se produisent dans son domaine. Un exemple particulièrement frappant est celui de l'élargissement du tunnel de Belmont, dont le projet mis à l'enquête publique jusqu'au 3 janvier dernier a suscité de nombreuses oppositions. Il est en effet aberrant de prévoir un surcoût de 80 millions et deux ans de travaux supplémentaires sur le tronçon Vennes-Puidoux simplement pour déplacer de quelques kilomètres le lieu où commencent à se former d'inévitables bouchons aux heures de pointe. Et cela au moment où débute une phase de réflexion à long terme sur l'avenir de ce tronçon, comprenant même l'étude (fort intéressante) d'un nouveau tracé!

L'aspect prioritaire d'aujourd'hui est sans doute d'assurer l'entretien des ouvrages et, par là, la sécurité des usagers.

Jean-Marc Pasche, Belmont-sur-Lausanne

Bruit des éoliennes Dénier de réalité

A propos des lettres de lecteur de MM. Jean-Marc Blanc, secrétaire de Paysage Libre Vaud, et Nicolas Waelti, secrétaire des SiL (24 heures des 5 et 10 décembre 2016).

Alors que dans le monde entier des riverains d'éoliennes racontent comment le bruit affecte leur qualité de vie, les Services industriels lausannois

(SiL) persistent dans le déni de réalité le plus absolu.

De nombreuses publications scientifiques démontrent que les décibels A (dBA), qui fondent les dispositions de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, sont un piètre indicateur de la gêne occasionnée par les grandes éoliennes industrielles. M. Jean Bilat, riverain d'éoliennes au Peuchapatte (Jura), propriétaire du terrain sur lequel ALPIQ a construit trois éoliennes, affirmait dans les colonnes du *Matin Dimanche*: «On s'est fait avoir au niveau du bruit» (24 juillet 2011). La Bavière et la Pologne, reconnaissant le problème du bruit, ne construisent pas de telles éoliennes à moins de 2 km des habitations.

Mais, pour les SiL et ses scientifiques, 500 m sont une distance largement suffisante. Ils ignorent superbement les effets atmosphériques de concentration réfractive dus aux inversions de température et aux gradients d'humidité et de vent, alors qu'une étude de la NASA montre en 1985 déjà que ces phénomènes peuvent fortement augmenter le bruit perçu. Toujours selon les SiL, les infrasons relèveraient du fantasme, alors que le comité scientifique du Deutsche Bundestag reconnaît officiellement que les infrasons des grandes éoliennes sont une réalité et que leur niveau dépasse le seuil de perception.

Les SiL, bien placés pour savoir que leur simulation de bruit était certes scientifique mais surtout malhonnête et trompeuse, ont refusé de rendre public le protocole de simulation de bruit et les enregistrements utilisés.

Stéphane Dumauthioz, président de l'association Eole Responsable, Savigny

District de Nyon Bilan négatif...

Début janvier marque l'heure des bonnes résolutions, mais aussi celle du bilan des engagements non tenus.

Ainsi, malgré un chantier

entamé en décembre 2014, toujours pas de bus Divonne-Coppet traversant à toute allure, devant des voitures au garde-à-vous, le rond-point éventré de Chavannes-de-Bogis.

Heureusement, il est une institution tenant toutes ses promesses, et même au-delà: La Poste. Les coupes de champagne du Nouvel-An sont vides, mais il en est une qui déborde. C'est celle des citoyens contribuables usagers face à une entreprise leur appartenant et qui les méprise, tout comme elle méprise, maltraite, déplace, décline ou licencie son personnel. Ultime cadeau de Noël de Mme Susanne Ruoff et de ses gnomes: le projet de fermeture du bureau de poste de Borex. S'il se réalise, les neuf communes d'Asse-Boiron et leurs quelque 10 000 habitants n'auront plus que les guichets du Centre commercial de Signy à disposition.

Il y a encore trente ans, 4000 bureaux de poste quadrillaient la Suisse. Objectif 2020 affiché à Berne par les «buralistes en chef»: 800 offices postaux.

Il y a également trente ans, soit bien avant la libéralisation avancée comme justification par les fossoyeurs de la Viktoriastrasse, Coluche s'exprimait ainsi sur les promesses des politiciens: «Dites-nous de quoi vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer!»

Puisque c'est encore le temps des vœux, il est à espérer qu'autorités et usagers réagiront à ce diktat.

Bonne année, Gilbert Hämmerli, Bogis-Bossey

Fête des Vignerons Qu'advient-il des traditions?

A propos de la lettre de lecteur de M. Marc-Antoine Morel intitulée «Qu'elle soit somptueuse et populaire» (24 heures du 5 janvier 2017).

Mon ami Marc-Antoine Morel souhaite que la prochaine Fête des Vignerons nous offre, contrairement à la dernière, des

chœurs populaires, accessibles à nos chorales. Si j'observe l'évolution constatée au cours des quatre fêtes du XXe siècle, je me permets d'avoir quelques doutes.

- 1905 et 1927: merveilleuse musique de Gustave Doret qui a considérablement enrichi - et pour longtemps - notre patrimoine choral; songeons en particulier au «Petit chevrier».

- 1955: la musique de Carlo Hemmerling était belle; certains chœurs, comme la «Chanson du pressoir», ont connu un succès important.

- 1977: avec Jean Balissat, ça se complique, mais ça passe.

- 1999: ils se sont mis à trois pour nous offrir une musique difficile qui n'a pas survécu à la fête. Si difficile que trois formations se sont partagées l'interprétation des chœurs; une seule n'y serait peut-être pas arrivée. Il a fallu l'Orchestre de la Suisse romande et un remarquable chef italien pour sauver la mise.

Qu'advient-il des traditions? J'ai appris qu'il n'y aurait pas de bœufs: Cérés va-t-elle débarquer dans l'arène à bord d'un hélicoptère?

Je souhaite enfin que la mise en scène soit moins touffue et confuse que celle de 1999. J'ai un meilleur souvenir de celles de 1955 et de 1977, bien ordonnées.

En conclusion, j'espère que mes craintes sont infondées et que la fête sera belle.

Michel Grandjean, Rances

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrierdeslecteurs@24heures.ch ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.

PUBLICITÉ

L'information sous toutes ses formes!

Les Vaudois et le logement

«24 heures» a interrogé un panel de lecteurs. Leurs attentes sont... dans un contexte pourtant tendu. Mais dans l'ensemble, ils se... plutôt satisfaits de leur propre logement.

Catégorie	Pourcentage
Pour	57%
Contre	27%
Ne sait pas	16%
Autre	6.4%
Autre	18%
Autre	3%
Autre	6.7%
Autre	17%
Autre	16%

Profitez de cette offre d'abonnement exceptionnelle!

Rabais 30%

6 mois pour CHF 199.-
~~CHF 289.-~~

Découvrez nos offres d'abonnement exclusives* sur www.promotion.24heures.ch

* ainsi que les conditions générales

24heures
L'actualité augmentée